



# COMPTE RENDU CMJE SAMEDI 29 AVRIL 2017

**Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la mairie à 10h30.**

**Étaient présents :** BARBE Maud, CHAVENEAU Gatien, DEWEVRE Jules, FINOT Simon, FONTAINE Louise, GARNIER Louna, GAUTIER Matthys, GRASSIN Inès, LABORDE Zoé, LAFORÊTS Ambre, LEGRAND Giovanni, MARGUERITTE Louisa, MOSRATI Nour, MOUADDINE Jawad, PAILLEY-- PORET Constance, PATUREL Astrid, PRODHOMME Amandine, PRODHOMME Océane, PUPIN Léa.

**Étaient absents :** BIALEK Léo, DUMONT Léa, GENSER Claire, PAILLEY--PORET Anna, SIMON Clémence, VILCOCQ Martin.

**Élus également présents à la réunion :** BARTASSOT Annie, BRODIN Jacques, CHAUVOIS Christian, FREMAUX Michel, THOMASSE Daniel, THUILLIER-HAMEL Gérard, TRAMPLER-JOUAN Danièle.

Nour MOSRATI ouvre la séance et fait l'appel.

Afin d'étudier les différents parcours pour rejoindre la piste cyclable, des visites sur le terrain ont été effectuées lors du dernier CMJE.

Bilan dressé : Pour chaque groupe, il convient de désigner deux rapporteurs.

✓ Groupe de Michel FREMAUX

Rapporteurs : Ambre et Maud

Parcours emprunté : de l'école vers le golf sans emprunter la rue principale.

C'est le passage qui semble le plus sécurisé pour les enfants, avec le moins de véhicules.

Remarques :

Rue François Mansart : absence de passage piéton.

Aménagement nécessaire : bosses, racines d'arbres.

La petite sente goudronnée qui longe le lotissement n'est pas entretenue (mousse, cailloux).

Le chemin en terre sera refait entièrement en sable avec la même technique que pour le chemin de Beauregard (prévu dans le budget 2017).

A l'extrémité de la sente, la commune a acheté du terrain qui sera aménagé en piste cyclable. Il permettra de ne pas emprunter la route qui mène à la Bijude.

Il n'y a pas de passage piéton à l'intérieur du lotissement.

Rue des Alouettes : passage piéton à la sortie d'un virage. Très dangereux car les conducteurs ne peuvent pas anticiper.

✓ Groupe de Jacques BRODIN

Rapporteurs : Louna et Simon

Parcours emprunté : de la pharmacie vers le golf sans emprunter la rue principale.

Remarques :

Lotissement derrière la pharmacie, l'allée Guillaume le Conquérant est une « voie sans issue ».

On doit donc prendre le petit chemin devant la mairie qui nous amène dans la rue principale.

En face la mairie, le trottoir est trop petit et on ne peut pas l'aménager car c'est une propriété privée.

Chemin de la Vallée, les voitures arrivent vite et il y a un sens interdit. Les vélos ne peuvent pas prendre un sens interdit.

Conclusion ! Dangereux et trop compliqué à aménager.

### **Questions diverses :**

- Léa demande pourquoi il y a des numéros sur les trottoirs.  
Le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC) repère les câbles et mentionne leur profondeur.
- Louisa demande si la nouvelle école aura un nom ?  
Non.
- Louna demande où mène l'escalier derrière la mairie.  
Au sous-sol, aux archives.
- Louna demande si le maire de Biéville-Beuville a fait un parrainage pour les élections présidentielles.  
Non, Monsieur le maire n'a pas d'étiquette politique comme l'ensemble du Conseil municipal.
- Gatien fait remarquer que la tonte est interdite le dimanche et que des horaires précis doivent être respectés le samedi.  
Les habitants peuvent contacter la gendarmerie pour nuisances sonores qui peut verbaliser.
- Astrid demande pourquoi le terrain à côté de la bibliothèque n'a pas de filet pare-ballons.  
C'est un terrain de basket et non de football.
- Lounès demande si Olivier est conseiller municipal.  
Non, c'est le directeur du Secteur Enfance Jeunesse. Il intervient en tant qu'animateur.

Le prochain conseil aura lieu le samedi 13 mai 2017 à 10 h 30 en mairie.